

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2011

(convocations adressées le 21 mars 2011)

Etaient présents : THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON ADAM BOUJU FOUBERT DELAUNAY GRAND
GUILLOUARD LEBRETON PICHEREAU TRETON
Absent excusé : LÉBOUC *Absent non excusé* : RINGUENET-PECATE

Désignation des délégués locaux du CNAS

Il convient de désigner un représentant des Elus et un représentant du Personnel Communal.

- Délégué des Elus : Gabriel RIPEAUX / - Déléguée du Personnel : Isabelle PIEDNOIR

Proposition d'adhésion au groupement de commandes de fournitures auprès de la CCA pour l'acquisition de défibrillateur

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes des Avaloirs se propose de faire un groupement de commandes pour l'achat de défibrillateur dont le coût estimatif serait de 1.500 €. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de participer à ce groupement de commande pour l'achat d'un défibrillateur.

Adhésion éventuelle à la nouvelle agence technique départementale dans le domaine de l'eau (service du Conseil Général de La Mayenne)

Les membres du Conseil Municipal ont décidé d'adhérer à cette nouvelle structure qui apportera aux communes adhérentes une assistance juridique, techniques et financière dans divers domaines

Le coût de l'adhésion est de :

- part fixe : 1.500 € / redevance au m3 : 0.006 €/ Une facturation au coût réel pour les prestations spécifiques en fonction du nombre de jours réalisés de personnel. En fonction de la catégorie du personnel intervenant le coût journalier peut aller de 375 à 540 €.

Examen et vote des comptes administratifs et de gestion 2010

COMMUNE	Section investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES	47.086,44	567.030,73	614.117,17
TITRES EMIS			
DEPENSES	432.130,65	459.645,53	891.776,18
MANDATS EMIS			
RESULTAT DE L'EXERCICE	-385.044,21	107.385,20	-277.659,01
Excédent antérieur	477.507,12	115.996,33	593.503,45
Excédent cumulé	92.462,91	223.381,53	315.844,44

EAU-ASSAINISSEMENT	Section investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES	28.871,00	85.193,49	114.064,49
TITRES EMIS			
DEPENSES	116.249,55	62.207,70	178.457,25
MANDATS EMIS			
RESULTAT DE L'EXERCICE	-87.378,55	22.985,79	-64.392,76
Excédent antérieur	159.759,16	12.139,27	171.898,43
Excédent cumulé	72.380,61	35.125,06	107.505,67
CCAS			
RECETTES	Section investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
TITRES EMIS	0,00	55,00	4.155,50
DEPENSES	0,00	3.255,61	3.272,41
MANDATS EMIS			
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00	-3.200,61	-3.200,61
Excédent antérieur	0,00	3.058,74	3.058,74
déficit cumulé	0,00	-196,87	-196,87

Vote des subventions 2011

	2011
ACTE 53 (TROUPE THEATRALE LOCALE)	300
ACPG LOCAL LIGNIERES-ORGERES	100
AFN LOCAL LIGNIERES-ORGERES	200
AMICALE SAPEURS POMPIERS LIGNIERES-ORGERES	300
ASSOCIATION PARENTS ELEVES COLLEGE CARROUGES (28 élèves x12 €)	336
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	113
ASSOCIATION PARENTS D'ENFANTS INADAPTES	65
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE	750
CFA BATIMENTS ALENCON	25
CLUB DES RETROUVAILLES LIGNIERES-ORGERES	110 + 500 (subv excep)
COMITE DES FETES	2600
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE	290
GROUPEMENT DEFENSE DES CULTURES	324
JEUNESSE ASSOCIATION FOOTBALL	2000
JEUNESSE ASSOCIATION GYMNASTIQUE	530
LA SENTINE	110
LIGUE CONTRE LE CANCER DE LA MAYENNE	212
MUTUELLE COUPS DURS LIGNIERES-ORGERES	28
SECOURS POPULAIRE DE PRE-EN-PAIL	100
SOCIETE DE CHASSE LOCALE LIGNIERES-ORGERES	143
MAISON FAMILIALE HALEINE (1 élève)	25
CFBTP LE MANS (1 élève)	25
TOTAL	9.186

Révision des tarifs communaux

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

<u>Nature de l'occupation</u>	<u>Tarif 2010</u>	<u>Tarif 2011</u>
Associations locales (repas payant)	30	31
Repas (1 jour) commune	143	146
Repas (1 jour) hors commune	173	176
Repas (2 jours) commune	173	176
Repas (2 jours) hors commune	203	207
Mariage (3 jours) commune	227	232
Mariage (3 jours) hors commune	284	290
Assemblée générale	73	74
Vin d'honneur (10 heures)	48	49
Frais de chauffage (1 ou 2 jours)	28	29
Frais de chauffage (3 jours)	54	55

AUTRES TARIFS :

Le prix du repas à la cantine reste à 3,40 €

Le prix de l'heure de la garderie municipale passe de 1 € à 1,10 € les jours d'école et le forfait de 3 € pour les mercredis après-midi reste inchangé.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES :

Eglise de Lignéres (450 €) : M. Pierre GASNIER

Eglise d'Orgères (450 €) : M. André GUIBOUT

SERVICE EAUX ASSAINISSEMENT – LIGNIERES-ORGÈRES

TARIF EAU									
DESIGNATION	2000 2001 2002	2003	2004 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 *
De 0 à 25m3	0,61	0,67	0,70	0,74	0,78	0,82	0,90	0,93	1.03
De 26 à 50 m3	0,49	0,54	0,57	0,60	0,63	0,66			
De 51 à 100 m3	0,41	0,45	0,47	0,50	0,53	0,55	0,60	0,62	0.70
Au-delà de 100 m3			0,45	0,48	0,50	0,50	0,55	0,57	0,65
Abonnement annuel eau	45,74	48,00	48,00	50,00	52,50	55,00	60,50	61,00	61,00
TARIF ASSAINISSEMENT									
Tarif au m3	0,37	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,50	0,55
Abonnement annuel	25,92	25,92	25,92	25,92	25,92	25,92	25,92	30,00	30,00

* L'augmentation du prix de l'eau en 2011 est due à la volonté de :

- augmenter les capacités d'autofinancement pour les futurs travaux d'investissement,
- financer l'adhésion à la nouvelle agence technique départementale.

Point sur les démarches entreprises avec la Communauté de Communes des Avoirs pour l'implantation éventuelle d'un commerce multi service à Lignières-Orgères,

M. le Maire a informé les membres du Conseil Municipal que le 17 mars 2011 le boulanger est venu en Mairie lui signaler qu'il cessait son activité à compter du 29 mars 2011 – son entreprise étant en liquidation judiciaire.

Par ailleurs, M. le Maire a fait part de ses démarches auprès de la Communauté de Communes des Avoirs pour obtenir une part de la subvention allouée à cette dernière pour la création de trois ateliers – les membres du Conseil Municipal demande que cette subvention soit divisée par trois afin qu'un tiers revienne à la Commune de LIGNIERES-ORGÈRES pour la construction d'un commerce multi service qui accueillerait un boulanger-épicer.

Fait à Lignières-Orgères, le 30 mars 2011

Le Maire,

Signé Jean-Luc THOMAS